

Entreprise : S2.G.P. Goudronnage.TP
Adresse : 1616, route de Toulouse 31400 CASTELNAUDARY
Tél / Fax : 06.74.86.62.75.....
Port :
Mail : s2gpgoudronnagetp@gmail.com

COMMUNE DE .LAURABUC.....

DOSSIER DE RECOLEMENT

**DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

M. .FRUCHART.....

Adresse : chemin de l'Horte.....
11400 LAURABUC.....
.....

32GP Goudronnage
TP Divers

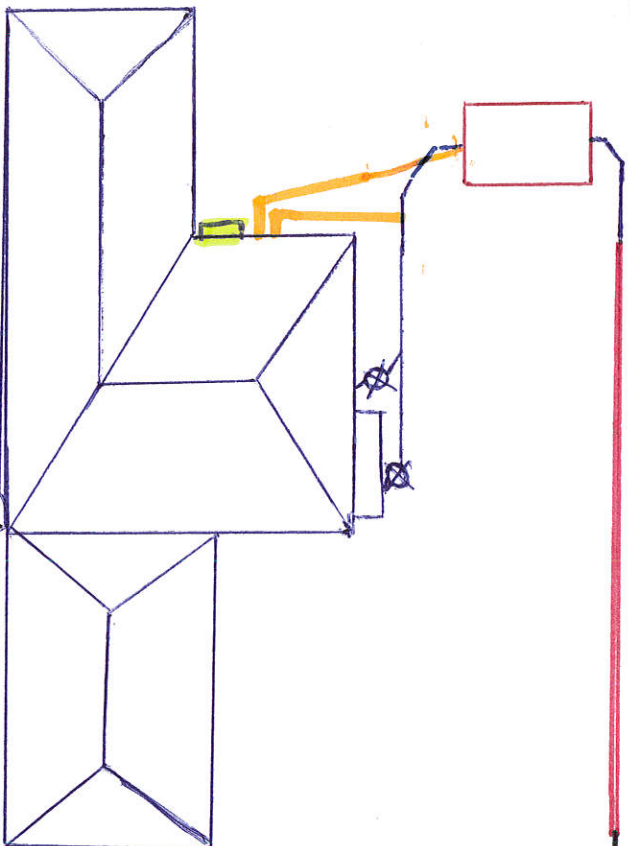
1616, route de Toulouse

11400 Castelnaudary

06 74 86 62 75 -

Siret : 791 853 260 00010 - Code APE 4211 z

Limite de propriété



FOSSE

PVC Ø100

Drain

Bote de branchement (compresseur...)

Regard de Triage

Ventilation primaire et secondaire



Memo. Station

M. et Mme FRUCHART

Chemin de l'herbe

11400 Courbès

Votre conseiller
CBT ALEXIS ASSURANCES
59 RUE FRANKLIN
69002 LYON
☎ 04 78 42 68 46
📠 04 78 37 53 72

N° ORIAS **18 001 240 (ALEXIS ASSURANCES)**
Site ORIAS www.orias.fr

réinventons / notre métier



SARL S2GP GOUDRONNAGE TP DIVERS
1616 RTEDE TOULOUSE N 113
11400 CASTELNAUDARY

Votre contrat

Construction BATISSUR

Vos références

Contrat
0000010273978804
Client
0641636720

Date du courrier
25 février 2019

ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA France, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** atteste que :
SARL S2GP GOUDRONNAGE TP DIVERS
1616 RTEDE TOULOUSE N 113
11400 CASTELNAUDARY
N°SIREN/SIRET : **79185326000010**

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000010273978804** pour la période du **01/01/2019** au **01/01/2020**.

Assurance de responsabilité décennale obligatoire

1. Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes : activités rappelées au paragraphe «Activités souscrites» ci-après.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux travaux réalisés en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de **15 000 000** euros.
Cette somme est portée à **40 000 000** euros HT en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 10 millions d'euros pour les lots structure et gros œuvre et 6 millions d'euros pour les autres lots.